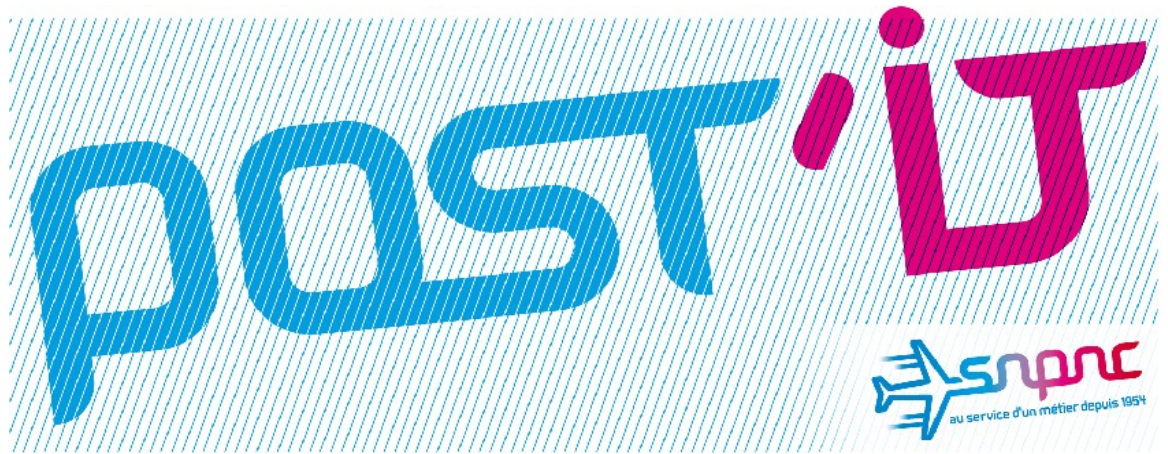




SMS



- ➡ Les Délégués du personnel du SNPNC réclament la réorganisation des gardes sur 772 afin que l'on puisse disposer de PNC qualifié en porte 4 sur les 2 gardes.
- ➡ Les stages PMR ne sont programmés qu'une seule fois. Si vous avez une deuxième programmation, même longtemps après, sachez qu'il s'agit d'une erreur.
- ➡ Air France annonce qu'elle desservira à compter du mois d'octobre Cancun, une station balnéaire du sud-est du Mexique, au départ de Paris-Charles de Gaulle, à raison de trois fréquences hebdomadaires en Boeing 777-300.

Mutuelle : bon à savoir



Trop de collègues se voient refuser un remboursement pour ne pas avoir envoyé à la mutuelle un devis pour accord préalable avant de procéder aux soins dans les cas suivants : endodontie avec refus Sécurité Sociale, parodontie avec refus Sécurité Sociale, implantologie.

Une fois les soins réalisés, il faudra fournir à la mutuelle l'original des factures correspondantes. L'original des factures doit également être fourni pour le remboursement des soins SC17 (INLAY) ou l'achat de lunettes.

Lorsque les enfants deviennent étudiants après le BAC, ils doivent adhérer à une mutuelle étudiante Sécurité Sociale. Copie de l'attestation d'affiliation à cette mutuelle étudiante obligatoire doit être fournie à la MNPAF pour qu'il y ait une continuation dans la télé-transmission.

GP, le point sur les engagements de la Direction



Suite au préavis de grève de décembre 2010 du SNPNC, la Direction s'était engagée à :

- ✓ Baisser sur le réseau domestique le tarif R1 Low en concordance avec la référence URSSAF à compter du 1er avril.
- ✓ Mettre en place au 1er avril sur le réseau domestique un seul billet sans réservation (R2) dont le prix sera abaissé au plus près de la référence URSSAF (ex RN).



Lors de la session CE.OA du 23 février 2011, nous apprenions que cette révision tarifaire ne serait effective qu'au 1^{er} juin seulement. Dans le cadre de l'Intersyndicale GP, nous avons demandé à la Direction de respecter les délais et si cela ne devait pas être possible, de procéder au remboursement rétroactif de la différence jusqu'à la mise en ligne du tarif agréé.

Par ailleurs, la Direction s'était engagée par lettre du 1er février à lancer dès la deuxième quinzaine de mars des groupes de travail sur le « statut du GP » et sur les « sanctions GP ». Nous relançons la Direction afin que ce point particulièrement sensible ne prenne pas le chemin des oubliettes.

Partir en vacances et renouveler son visa

Sachez que vous avez la possibilité de faire renouveler vos visas sans être bloqués sur vos CA ou vos repos. Il vous suffit de demander à votre Responsable Ressources Humaines une attestation pour vous faire établir un deuxième passeport. A noter que celui-ci sera établi à vos frais.

Nouveau test d'anglais :

Depuis le printemps dernier, Air France a mis en place un nouveau test, le « Bulats ». Sachez que des annales sont disponibles sur www.bulats.org. Vous pouvez également acheter des livres qui préparent à ce test dans les librairies spécialisées.

Webmail IPN : stop à la dérive !

La Direction n'a pas le droit de vous reprocher de ne pas avoir répondu à un mail ou de ne pas avoir pris connaissance d'une e-letter. Si d'aventure vous deviez être victime d'une telle pratique pouvant aller jusqu'à une lettre dans votre dossier professionnel, contactez immédiatement vos Délégués SNPNC afin que nous fassions valoir vos droits.

Ralentissement du voyage d'affaires ?

Des voix d'associations se font entendre dans le monde et en particulier aux USA, au Canada et en Allemagne pour demander un ralentissement des déplacements professionnels et une restriction du trafic aérien sur et autour de l'archipel nippon. Ils prêchent l'application du principe de précaution tant que les risques réels des derniers événements ne sont pas connus.

Formation P, c'est pas la classe !

Afin d'illustrer le thème du luxe au cœur des formations P, la Direction a proposé des visites comme celle du Crillon, sur volontariat. L'idée est louable, mais les modalités pas très classes, voire mesquines, puisque l'activité est prévue sur un temps de repos ! Pour le SNPNC, toute formation doit faire l'objet d'une immobilisation. Par ailleurs, nous ne concevons pas non plus qu'une telle formation puisse être programmée dans le cadre d'un DIF.

CCP / CC à vos RDV :

Pour faire avancer les choses et faciliter l'offre du produit, la remontée d'informations via RDV sur les dysfonctionnements ou ajustements nécessaires est indispensable. Ainsi, par exemple en cas d'approvisionnement insuffisant en boissons, Lignes et Produits se réfère au nombre de fois où cela a été signalé. En résumé, si un dysfonctionnement n'est pas signalé, l'Entreprise considère que tout s'est déroulé normalement et ne prend donc aucune mesure corrective. Les CCP / CC ont accès à leur RDV sous IPN. Nous vous invitons à nous les faire suivre.

Informé n'est pas désinformé :

Suite aux résultats des dernières élections, certains syndicats perdent leur représentativité chez les PNC (CGT et CFDT), voire dans toute l'Entreprise comme pour SUD ou la CFTC. Ils se trouvent ainsi démunis pour défendre les salariés qu'ils sont censés représenter.

C'est le résultat de la mise en application de la nouvelle loi voulue et imposée par la CGT, la CFDT et le patronat. Le SNPNC a toujours été contre cette loi et lorsque la CGT accuse le SNPNC de lui voler sa représentativité, elle fait de la désinformation et étale sa mauvaise foi.

Cette information ne fait l'objet que d'un petit article, plus serait entré dans la polémique et consacrer moins de temps aux sujets de fond.

TO DO LIST :

- ★ J'utilise mon quota partenaires de voyage avant le 1er juillet.
- ★ Fin avril, je vérifie le versement des 250€ bruts correspondant à la prime exceptionnelle 2011 (NAO).